

« *Un projet de Ville global* »

Le budget primitif 2011 de la ville de Mont de Marsan sera de 53 695 039€, dont 35 517 257 € en fonctionnement et 16 036 700€ en investissement. Comme ce budget primitif reprend le compte administratif 2010, il intègre aussi en complément, les reports d'investissements de 2010 sur 2011 à hauteur de 2 141 082 € et les résultats de fonctionnement et d'investissement de 2010.

Le Budget 2011 marque une **montée en puissance** et en volume des actions menées par la Ville de Mont de Marsan. Cet élan est possible par deux mouvements simultanés qui correspondent à la mise en place de la Dotation de Solidarité de Communautaire, et à l'implication croissante des partenaires financiers dans le cadre des grands projets qui émergent.

La politique proposée par la municipalité s'appuie sur **une ambition et une responsabilité fortes**. Mont de Marsan est souvent considérée comme une ville pauvre, aux ressources peu dynamiques et donc aux moyens d'actions limités. Il est vrai que les éléments comparatifs budgétaires par rapport aux communes de même strate vont dans ce sens. Cette situation s'explique, au moins en partie, par les politiques menées par les différents acteurs publics dans les dernières décennies.

Or, **Mont de Marsan se trouve à un moment charnière de son histoire**. Son désenclavement va remettre le territoire au cœur du Département et de la Région. Les opportunités en termes de développement économique et touristique, d'emploi, de population, et donc d'une nouvelle structure de nos ressources financières... sont potentiellement très importantes. A nous de ne pas rater ce rendez-vous, de mettre en place les moyens et les actions préalables. **C'est le moment d'agir !**

Une telle politique de développement de territoire n'est efficace que si elle s'appuie sur un projet de Ville global : réaménagement de l'ensemble des voiries et des espaces publics, urbanisme, habitat, développement économique et touristique, élaboration d'un plan global des déplacements, refonte complète de l'offre de transports en commun, nouvelle philosophie de l'offre de stationnement, reconquête du centre-ville, valorisation des patrimoines, défi du commerce de centre-ville, accessibilité aux personnes à mobilité réduite...

Tous ces chantiers, qui sont ceux d'une **ville moderne et harmonieuse**, nous avons fait le choix de les mener de front. Nous avons, pour cela, bâti une politique budgétaire cohérente, à la fois rigoureuse et volontariste.

Comme depuis 2008, **nous n'augmenterons pas les taux d'imposition**.

Bien évidemment, cela suppose de faire des choix et d'établir des priorités. Nous le faisons autour d'**une vision de ville et d'un projet clair**, qui a été voulu par les Montois et les Montoises.

Il est également essentiel de mener une réflexion de territoire, à l'échelle de l'agglomération. L'enjeu est de trouver la meilleure complémentarité entre les différentes communes et d'arriver ainsi à un aménagement cohérent du territoire.

Les différents budgets (ville et budgets annexes) marquent ainsi cette volonté de préparer l'avenir de Mont de Marsan, tout en ancrant l'humain et le quotidien au cœur de nos politiques.

2011 verra la réalisation de la 1^{ère} tranche des Berges, l'accélération de la rénovation du Quartier Nord, la modernisation de notre offre de stationnement (ainsi que celle de nos transports en commun), la poursuite de notre action en faveur du partage des axes de circulation avec les piétons et les vélos, le lancement du plan FISAC, et toujours les actions en faveur d'une ville agréable, propre et rénovée. La ville de Mont de Marsan a également fait le choix de se doter d'un crématorium et d'un funérarium rénové, ce qui offrira un nouveau service public de plus en plus sollicité par les familles.

Au quotidien, on remarquera la continuité de la montée en puissance des actions du CCAS, le soin apporté à nos installations scolaires, sportives et culturelles. Les services municipaux seront toujours de plus en plus accessibles avec les aménagements des locaux et la poursuite de l'informatisation des démarches. Enfin, l'accent sera mis au sein des services municipaux sur la qualité des conditions de travail et une progression sensible du régime indemnitaire.

I Budget de fonctionnement

1.1 Les recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	2010	2011	Evolution en %
Atténuations de charges	327 000,00	350 000,00	7,03
Produits des services	4 555 100,00	3 977 470,00	-12,68
Impôts et taxes	19 504 531,00	21 239 493,00	8,90
Dotations, participations	8 828 269,00	8 516 126,00	-3,54
Autres produits de gestion courante	783 000,00	816 000,00	4,21
Total des recettes de gestion courante	33 997 900,00	34 899 089,00	2,65
Produits Financiers	2 000,00	600,00	-70,00
Produits exceptionnels	15 000,00	7 000,00	-53,33
Reprise sur provision p. risque		107 500,00	
Total des recettes réelles de fonctionnement	34 014 900,00	35 014 189,00	2,94
Op. d'ordre de transfert entre section	380 000,00	380 000,00	0,00
Résultat Reporté		123 068,00	
Total des recettes de fonctionnement	34 394 900,00	35 517 257,00	3,26

Sur la masse des recettes de fonctionnement de 35 517 257 €, on trouve principalement :

Produits des services (chapitre 70).

Les produits des services sont en baisse en raison de réimputations comptables. Ainsi, les droits de stationnement et les redevances d'occupation du domaine public, sont désormais comptabilisés au chapitre 73 (comptes 7336 et 7337) pour un montant total de 684 000 €.

Impôts et taxes (chapitre 73).

Sur ce chapitre on trouve principalement :

- le produit des contributions directes pour 12 882 919 €
- la taxe additionnelle aux droits de mutation qui devrait retrouver le niveau de 2008
- la Dotation de Solidarité Communautaire pour 854 848 €
- les droits de stationnement (550 000 €)
- l'attribution de compensation reçue de la CAM pour 5 517 726 € qui est en baisse en raison du transfert de la compétence tourisme au Marsan Agglomération.

Le produit des contributions directes pour 12 882 919 € L'inscription tient compte de la revalorisation des bases, décidée par la loi de finances pour 2 % et de la revalorisation physique des bases **sans augmentation des taux.**

Taxes	Bases définitives 2010	Taux Variation Bases (dont 2 % loi de finances)	Bases 2011 prévisionnelles	Taux Fiscalité 2010	Taux Fiscalité 2011	Produit 2010
Taxe d'Habitation	33 786 284	4,21%	35 207 000	18,89	18,89	6 650 602
Taxe Foncier Bâti	32 201 305	2,70%	33 070 000	18,71	18,71	6 187 397
Taxe Foncier Non Bâti	146 050	-5,31%	138 300	32,48	32,48	44 920
						12 882 919

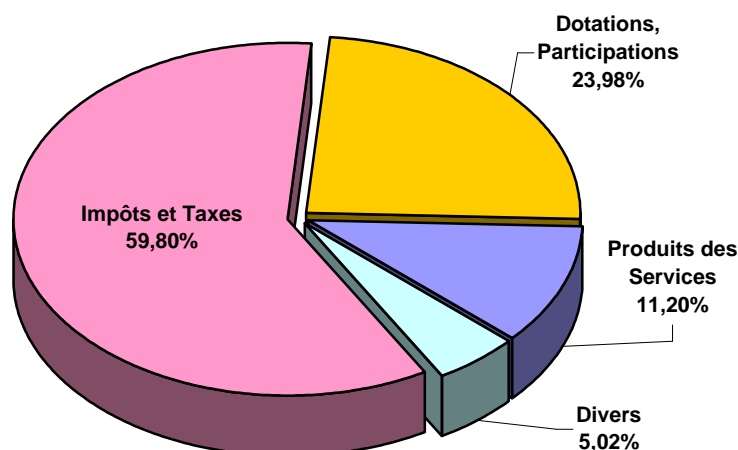
Dotations et participations (chapitre 74).

A ce jour, nous ne disposons pas des montants officiels pour les dotations de l'État. Ces recettes sont en baisse de 100 000 € globalement pour la Dotation Globale de Fonctionnement, la Dotation de Solidarité Urbaine et la Dotation Nationale de Péréquation. L'article 74718 est en baisse en raison de la diminution de la participation financière pour les emplois aidés.

Les compensations fiscales sont maintenues au niveau de l'année 2010.

Transfert entre sections (Chapitre 042).

L'inscription à ce chapitre pour 380 000 € porte sur les travaux en régie que la collectivité peut réaliser par l'intermédiaire de ses propres services, et ce dans la continuité des exercices antérieurs.



1.2 Les dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	2010	2011	Evolution en %
Charges à caractère général	7 661 698,00	7 849 648,00	2,45
Charges de personnel et frais assimilés	17 730 200,00	18 853 608,00	6,34
Atténuations de produits			
Autres charges de gestion courante	4 871 960,00	5 244 525,00	7,65
Total des dépenses de gestion courante	30 263 858,00	31 947 781,00	5,56
Charges Financières	1 180 000,00	1 250 000,00	5,93
Charges exceptionnelles	477 000,00	31 500,00	-93,40
Dotations aux provisions			
Dépenses imprévues	34 042,00	50 000,00	46,88
Total des dépenses réelles de fonctionnement	31 954 900,00	33 279 281,00	4,14
Virement Section Investissement	1 740 000,00	1 322 976,00	-23,97
Op. d'ordre de transfert entre section	700 000,00	915 000,00	30,71
Total des dépenses de fonctionnement	34 394 900,00	35 517 257,00	3,26

Charges à caractère général (Chapitre 011). L'augmentation des charges à caractère général est de 2,22 % entre le BP 2010 et le BP 2011. Le compte 61523 est en augmentation de 141 000 € en raison de la réimputation de certaines dépenses qui étaient auparavant sur le compte 658 (68 000 €). Sans ce transfert de comptes, l'augmentation serait de 1,32 %. Le compte 60623 augmente aussi fortement pour la prise en compte, sur l'année 2011, du coût des denrées alimentaires pour la restauration à domicile. Ceci est compensé par l'augmentation en recettes du compte 7066. Le compte 60612 « énergie »

augmente de 84 000 € pour prendre en compte la revalorisation du gaz et de l'électricité. Sans ces diverses augmentations, ce chapitre serait en baisse de 2,50 %.

Charges de personnel et frais assimilés (Chapitre 012).

Les frais de personnel représentent 56,65 % des dépenses réelles de fonctionnement et évoluent de 2,13 % par rapport au compte administratif. Une somme de 100 000 € est consacrée à la revalorisation du régime indemnitaire. Des réformes statutaires (catégorie B et revalorisation des plus bas salaires) entraînent une augmentation de 40 000 € de ce chapitre.

Le Glissement Vieillesse Technicité (avancement d'échelon et de grades) représente 100 000 €.

Autres charges de gestion courante.

L'effort financier envers les associations augmente de 3,31 % (+ 70 000 € pour le Stade Montois et + 33 000 € pour le service civique).

La subvention au CCAS sera de 1 050 000 €. L'aménagement au Manot de la crèche familiale a naturellement eu un coût (agent d'entretien, fluides...), le renforcement des effectifs administratifs et des clubs de 3^{ème} âge, la mensualisation des assistantes maternelles...

Le contingent incendie s'élèvera à 1 170 000 €.

Charges financières (Chapitre 66)

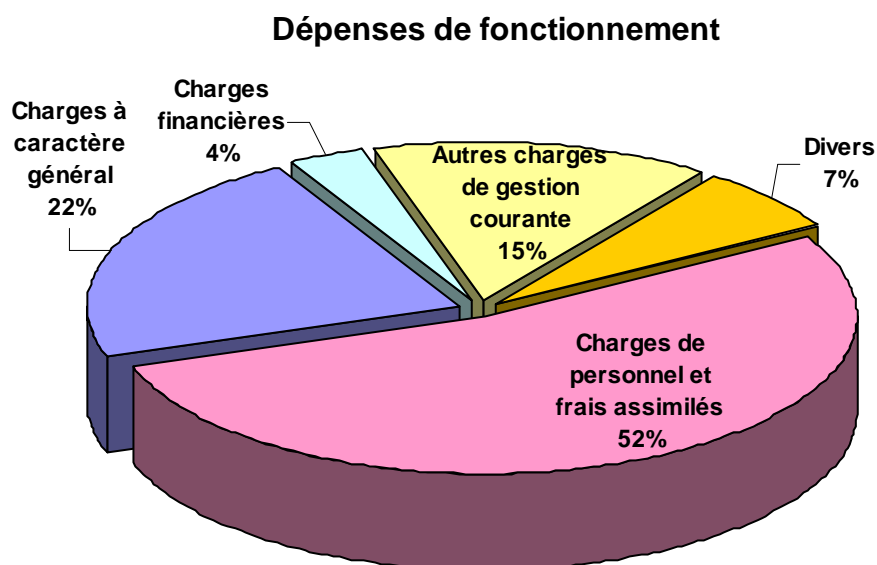
Il a été encaissé un emprunt de 2 105 000 € sur le budget principal et un emprunt de 1 215 000 € sur le budget annexe de l'ANRU. Ainsi, les frais financiers augmenteront de 90 000 € de BP 2010 à BP 2011, dont 70 000 € d'augmentation sur le budget principal.

Charges exceptionnelles (Chapitre 67).

La fin du remboursement de l'annuité d'emprunt du budget annexe du Midou entraîne la disparition de la subvention d'équilibre de la Ville.

Chapitre 023 et 042

Ces deux chapitres concernent l'autofinancement à hauteur de 2 237 976 € (hors travaux en régie)



II BUDGET D'INVESTISSEMENT

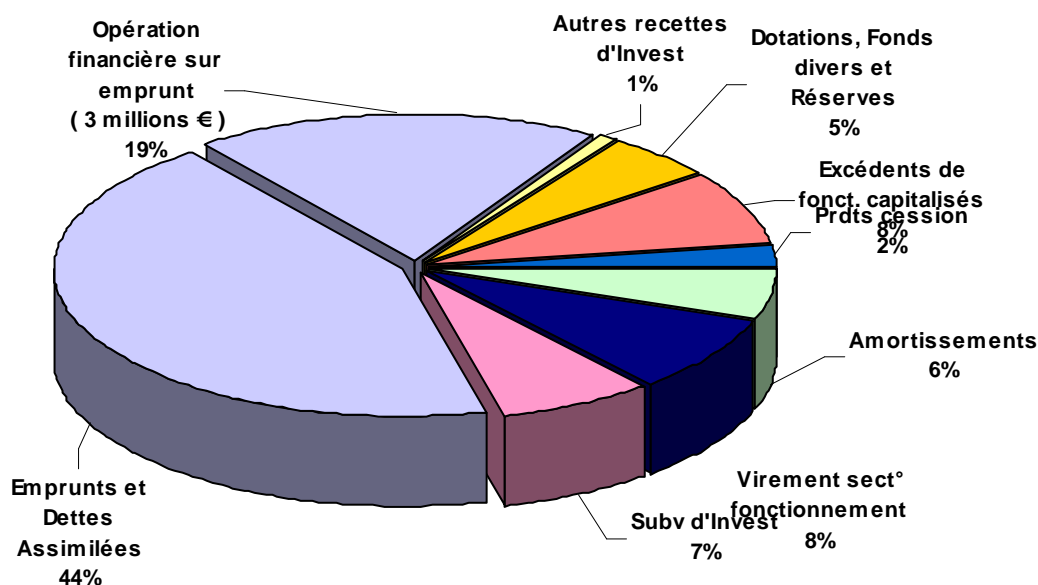
2.1 Recettes d'investissement :

Recettes d'Investissement (en €)	2010	2011	Evolution en %
Subventions d'Investissement	300 000,00	1 165 000,00	288,33
Emprunts et Dettes Assimilées	3 370 000,00	9 996 000,00	196,62
Immo corporelles		152 309,70	
Total des recettes d'Equipement	3 670 000,00	11 313 309,70	208,26
Dotations, Fonds divers et Réserves	1 050 000,00	808 076,88	-23,04
Excédents de fonct. capitalisés	1 110 624,41	1 274 937,42	14,79
Autres immobilisations financières		9 000,00	
Produits de cession	300 000,00	393 400,00	31,13
Total des recettes financières	1 350 000,00	2 485 414,30	84,10
Total des recettes réelles	5 020 000,00	13 798 724,00	174,87
Amortissements	700 000,00	915 000,00	30,71
Virement de la section fonctionnement	1 740 000,00	1 322 976,00	-23,97
Total des opérations d'ordre d'Investissement	2 440 000,00	2 237 976,00	-8,28
Total des recettes d'Investissement de l'exercice	7 460 000,00	16 036 700,00	114,97

Les subventions d'investissement comprennent :
- 800 000€ de l'État pour les berges
- 59 000€ pour d'autres opérations (musée, FISAC,...)

L'emprunt de 9 996 000 € intègre 6 996 000 € d'emprunts réels, qui seront réduits au fur et à mesure des notifications des subventions pour les travaux (berges, crématorium...).

Les 3 autres millions ne concernent que des opérations d'encaissement et de décaissement qui sont inscrits à la fois en dépenses et en recettes.



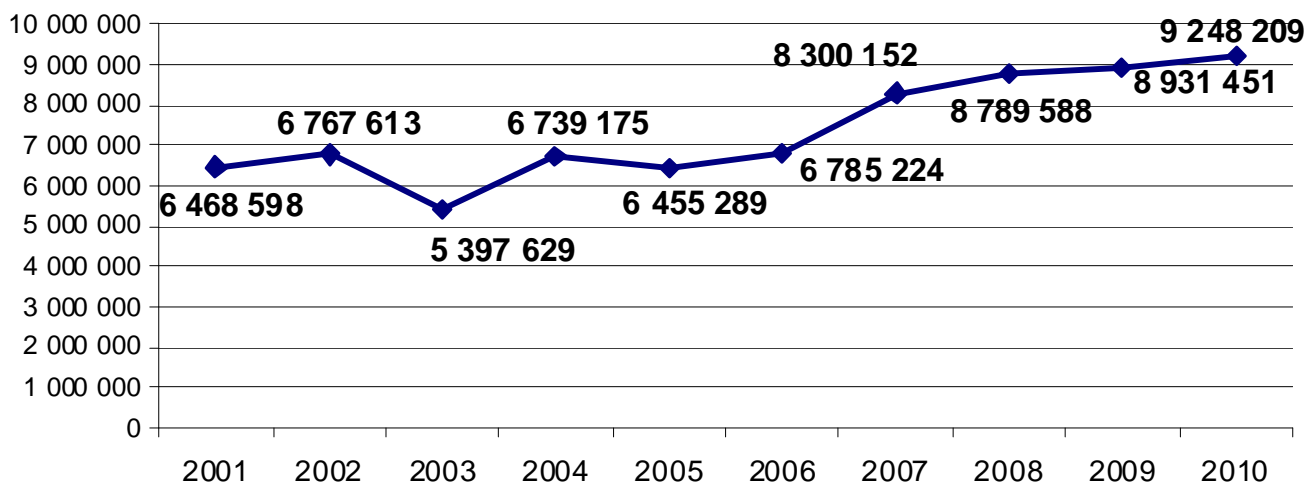
2.2 Dépenses d'investissement

Dont 3 millions pour l'opération financière sur la ligne de trésorerie

Dépenses d'Investissement (en €)	2010	2011	Evolution en %
Immobilisations incorporelles	176 070,00	220 200,00	25,06
Subventions d'Equipement Versées	0,00	495 800,00	
Immobilisations corporelles	412 594,00	1 223 262,58	196,48
Immobilisations en cours	1 895 000,00	1 970 000,00	3,96
Total Opérations d'Investissement	2 865 000,00	5 762 500,00	101,13
Total des Dépenses d'Equipement	5 348 664,00	9 671 762,58	80,83
Emprunts et Dettes Assimilées	1 726 336,00	4 705 000,00	172,54
Autres Immobilisations Financières	5 000,00	5 000,00	0,00
Total de Dépenses Financières	1 731 336,00	4 710 000,00	172,04
Total des Dépenses Réelles	7 080 000,00	14 381 762,58	103,13
Travaux en Régie	380 000,00	380 000,00	0,00
Solde d'Investissement N-1	1 110 624,41	1 274 937,42	-
Total de Dépenses d'Investissement	7 460 000,00	16 036 700,00	114,97

Les dépenses d'équipement brut augmentent de 4 323 000 € sur le budget principal. Ceci marque clairement la volonté de moderniser notre Ville en offrant à la population montoise des équipements publics de qualité.

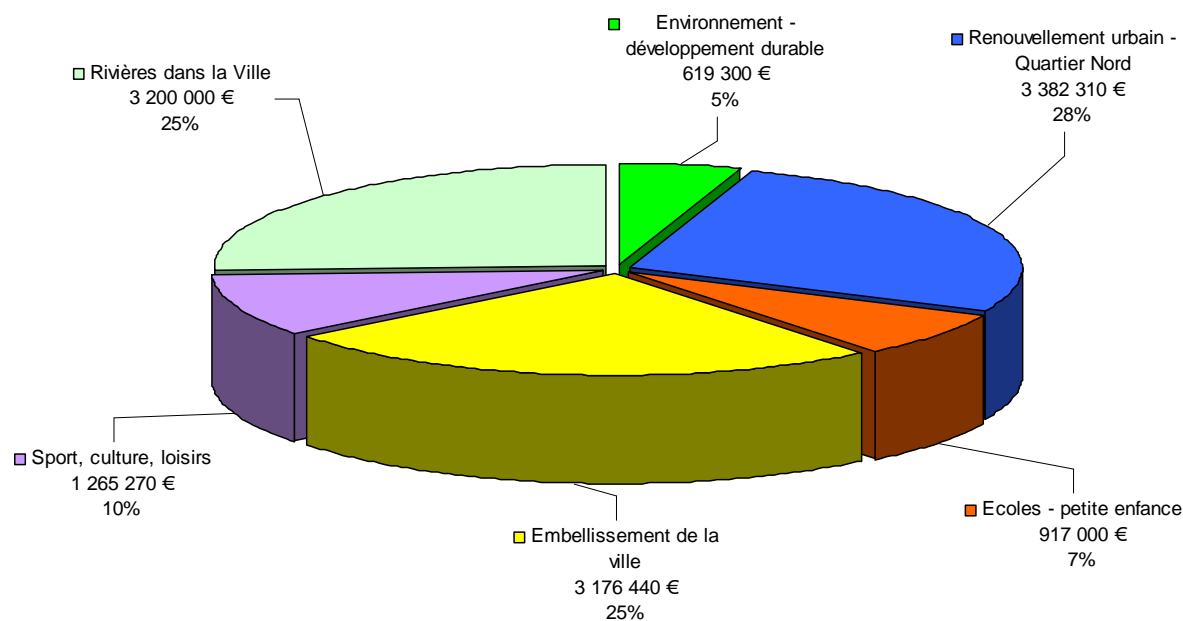
Évolution des Dépenses d'Équipement Réalisées Budget Principal + Budget Annexes



Investissements 2011 : **9 178 010€** qui se décomposent en 5 grands axes.

- 1- Ecoles – Petite enfance
- 2- Embellissement de la ville
- 3- Rivières dans la Ville
- 4- Environnement – Développement durable
- 5- Sport, culture et loisirs

Investissements 2011



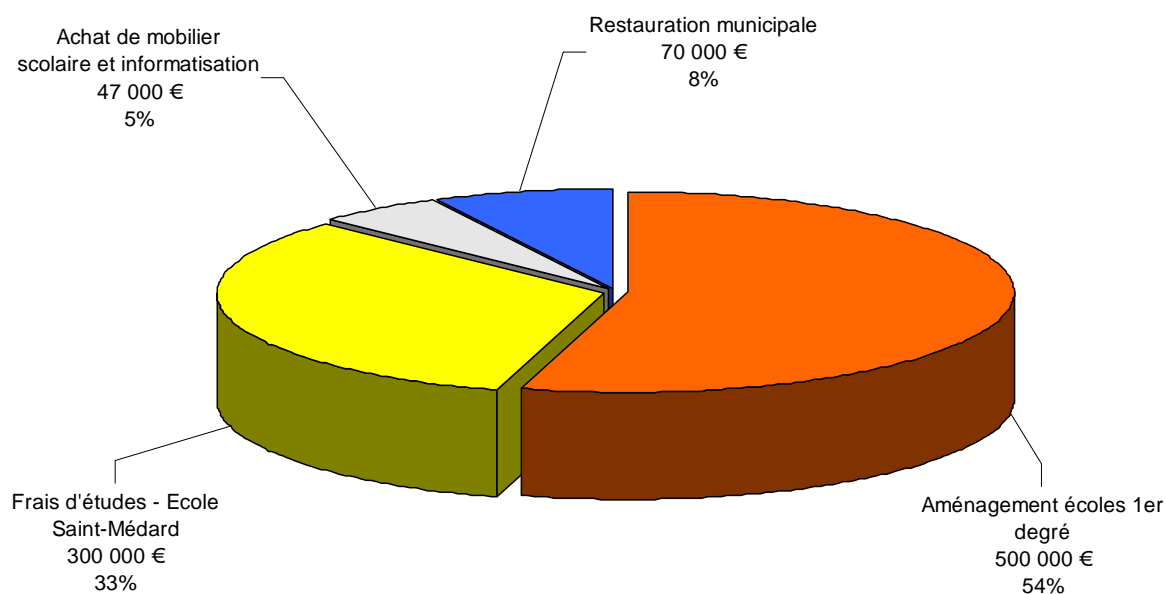
I. Enfance / Ecoles – 917 000 € : Une priorité absdue

Comme chaque année nous poursuivons des efforts très importants en matière d'aménagement de nos écoles : 500 000€ y seront consacrés, **soit un montant deux fois supérieur** à la moyenne de la période 2001-2007.

Le budget global de ce chapitre est en augmentation de 35%.

Enfin, il faut souligner que 2011 sera l'année de la fin des travaux de la nouvelle crèche du Peyrouat et de la bibliothèque du Marque-page, qui constituent la 1^{ère} phase du futur pôle éducatif.

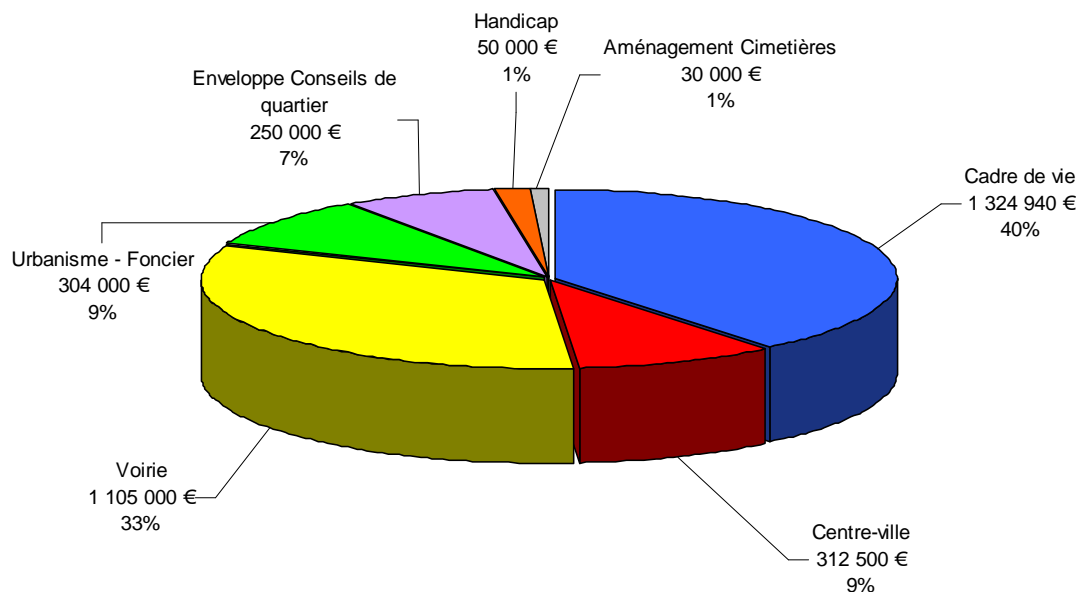
Ecoles - petite enfance



- Aménagement des écoles : 800 000€
 - **500 000€ d'aménagements dans les écoles** du 1^{er} degré sont prévus pour réaliser des travaux de sécurité, de conformité et d'amélioration des conditions d'enseignement. Il s'agit de la même somme qu'en 2009 et 2010.
 - Ecole Saint Médard : Suite aux études complètes de réalisation en 2010, le lauréat du concours (Blanquet et Champagnat) a été désigné. Ce lauréat va donc mener les études techniques de réalisation jusqu'au dossier de consultation des entreprises. Les travaux démarreront en 2012.
- Achat de mobilier scolaire et informatisation : 50 000€
 - 25 000€ seront affectés à l'**achat de mobilier scolaire** (tables, chaises, bureaux, armoires, tableaux, mobilier salles de restauration...).
 - La poursuite de l'**informatisation de nos écoles** : 19 000€ sont prévus pour équiper 3 classes de CLIS, et le renouvellement de matériel dans le parc informatique.
- Restauration municipale : 70 000€
 - 35 000€ d'investissements sont prévus pour le remplacement d'un four
 - 30 000€ pour le remplacement d'une cellule de refroidissement datant de 1992.

II. Embellissement de la ville – 3 176 440€: la qualité de ville au quotidien

Embellissement de la ville



1. Cadre de vie – 1 324 940€ : Prendre soin de notre patrimoine

Le cadre de vie tel que nous l'entendons ici consiste à travailler à un **meilleur aspect de nos rues** et de leurs alentours, de nos bâtiments et de notre patrimoine municipal.

Comme chaque année, des investissements importants sont nécessaires pour entretenir le **patrimoine municipal**. Cela passe par des travaux de réhabilitation ou d'entretien mais aussi par des achats de matériels nécessaires au travail quotidien des équipes municipales.

Les services municipaux ont également constamment besoin de renouveler et d'adapter leur matériel aux besoins de la population.

- *Acquisition de matériel* : 632 940 €

C'est un poste en très forte augmentation, ce qui s'explique en grande partie par le doublement des investissements en matériel informatique (392 730€). Les équipements municipaux seront reliés par une installation de fibre optique, qui permettra des économies et une rationalisation importantes dans le travail des différents services municipaux.

Comme chaque année, il faut également prévoir des achats de matériel dans les différents services municipaux. 140 200€ pour l'année 2011.

- *Aménagement bâtiments communaux* : 412 000 €

L'entretien et l'aménagement des **bâtiments communaux** seront en 2011 groupés en 3 principaux postes. L'Hôtel de ville connaît depuis 2008 une remise à niveau de l'ensemble des services afin d'offrir de meilleures conditions de travail et d'accueil du public. Cette année 160 000€ sont prévus, principalement pour la salle du conseil et des mariages. 50 000€ sont inscrits pour l'entretien des logements communaux que nous gérons, et dont l'état général nécessite des interventions régulières, très appréciées par les locataires.

Enfin, le hall de Nahuques, s'il devra bénéficier à court ou moyen terme d'une réhabilitation complète, bénéficiera de travaux urgents de remise en conformité.

- *Travaux de signalisation : 130 000 €*

Il y aura 130 000€ de travaux de signalisation, soit 50 000€ de jalonnement, 50 000€ de conformité des feux de signalisation tricolore, et 30 000€ prévus pour des travaux sur l'ensemble des passerelles de la ville.

- *Mobilier urbain : 150 000€*

Il s'agit de tous les mobiliers urbains qui ponctuent les projets de voirie menés par le Marsan Agglomération tels que l'avenue Eloi Ducom, la rue du Pégly ou l'avenue Pierre de Coubertin...

Bancs, banquettes, corbeilles, potelets, grilles d'arbres... tout ce mobilier répond à une nouvelle mise en place en 2010 pour offrir un visage plus cohérent aux aménagements menés dans la ville.

1. Voirie – 905 000 € : poursuivre la transformation des rues et des usages

Nous poursuivons le très important travail de réfection de notre voirie et plus globalement de l'ensemble de nos voies de circulation et de liaison dans la ville. Enfouissement de réseaux, éclairage public rénové, pistes cyclables sécurisées et mobilier urbain repensé accompagnent bien entendu ces mutations.

600 000€ seront ainsi consacrés à l'enfouissement de réseaux afin d'anticiper les grands travaux de voirie 2012 : entrée Ouest, rue du Pégly, boulevard d'Haussez, avenue du Crouste, rue Henri Duparc...

Un effort particulier (150 000€, soit 2 fois plus qu'en 2009) pour la modernisation de **l'éclairage public**. Ces améliorations sont très appréciées des riverains, puisque outre l'aspect visuel plus agréable, les nouveaux éclairages publics apportent également des avancées très importantes en termes de sécurité et d'économie d'énergie. A titre de modèle, le boulevard d'Alingsås sera intégralement traité cette année.

Comme en 2010, 150 000€ seront utilisés par des petits aménagements : places, parkings, plantations, voirie communale (accès à Pémégnan par exemple)...

2. Urbanisme / Foncier – 304 000 € : Penser la ville de demain

200 000€ sont prévus pour des acquisitions de terrains et de bâtiments dans le cadre du développement des différents projets menés sur la commune.

La ville est régulièrement assistée par un architecte conseil qui effectuera des vacations pour un montant de 24 000€ en 2011 : cet architecte conseil vise tous les permis de construire, tous les projets d'aménagement d'espaces publics, il est étroitement associé au PLU...

Nous prévoyons enfin 50 000€ d'études diverses pour la fin des études liées au PLU, l'étude environnementale connectée au PLU, et différentes d'études d'urbanisme.

Toutes ces réflexions et ces expertises sont indispensables pour aménager la ville de façon intelligente, cohérente et avec une vision d'avenir sur l'ensemble de la répartition des équipements.

3. Centre-ville – 312 500€ :

Le programme de ravalement de façades en centre-ville sera poursuivi en 2011 (62 500€ sont prévus), après les 3 façades ravalées en 2010.

La ville instruit de nombreux dossiers, mais sa participation est liée aux capacités de financement des propriétaires. Nous intervenons en soutien et en accélérateurs de projets.

100 000€ seront consacrés à la modernisation du système de paiements par horodateurs. En effet ceux-ci sont pour la plupart vétustes, n'acceptent pas de carte bancaire et n'offrent pas de possibilité de mise en place de tarifications spécifiques. Les nouveaux horodateurs fonctionneront à l'énergie solaire.

L'opération FISAC va démarrer, 150 000€ sont budgétés pour le financement des 1^{ères} actions concrètes en direction de nos commerces.

4. Enveloppe Conseils de quartier – 250 000 € : Mieux vivre son quartier

Place Pitrac, Baquarailhon et Etang du Rond ont été les investissements emblématiques des Conseils de quartier en 2010. Des réalisations très appréciées dans la ville qui offrent convivialité et dynamisation à nos quartiers.

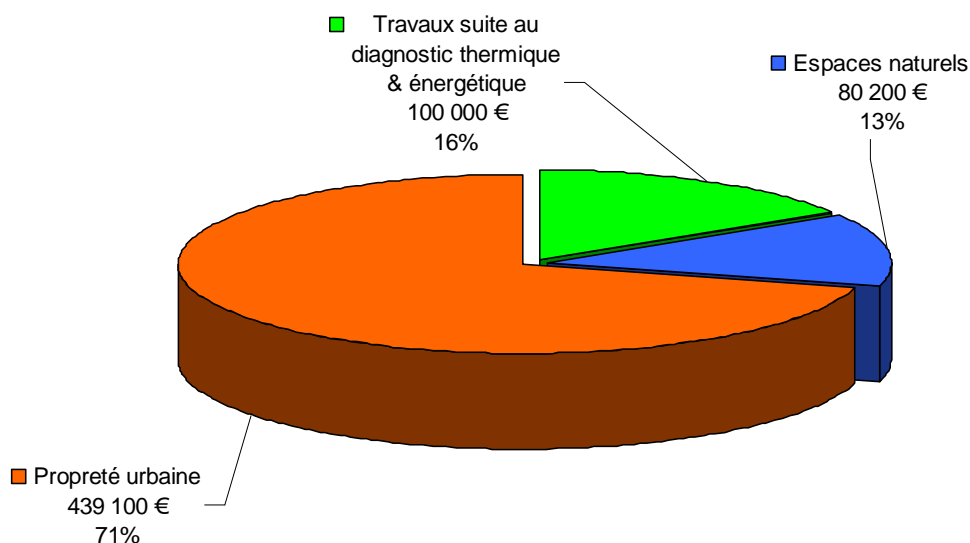
Les nouvelles équipes des Conseils de quartier, mises en place fin 2010 ont désormais un défi : faire aussi bien ! Pour cela, la même enveloppe de 250 000€ sera affectée pour des **travaux de proximité** dans nos rues et nos espaces publics.

5. Aménagement des cimetières – 30 000 € :

Depuis 2008, nous attachons de l'importance à l'entretien des cimetières de notre ville. Ces lieux de recueillement bénéficient ainsi d'un meilleur entretien au quotidien.

Pour cette année, nous porterons notre attention sur le cimetière du centre avec des aménagements pour 30 000€.

III. Environnement / Développement durable – 619 300 € : limiter notre impact environnemental



Suite au **diagnostic thermique et énergétique** des bâtiments municipaux et de l'éclairage public sur la ville (lancé en 2009), nous inscrivons 100 000€ spécifiquement dédiés à des travaux d'amélioration des performances environnementales de nos équipements. Ces crédits sont distincts des investissements que nous menons par ailleurs lors de toute réhabilitation importante sur nos équipements (pompes à chaleurs, panneaux photovoltaïques, éclairages publics en LED...)

Sur l'ensemble de la ville, les **aménagements sur les espaces verts** représenteront un investissement de 80 200€.

La propreté urbaine est un chantier prioritaire depuis le début du mandat, avec déjà des progrès spectaculaires sur le centre-ville. Pour cause de marché infructueux, nous avons dû reporter à 2011 la mise en place de 8 **conteneurs enterrés** dans le centre-ville. Cela sera donc fait cette année, et poursuivi début 2012 avec la 2^{ème} phase consistant à l'implantation de 9 conteneurs supplémentaires. Chacun de ces conteneurs permettra le tri sélectif des déchets, qui est un enjeu environnemental important. A noter qu'à compter de 2012, le SICTOM mettra des conteneurs individuels à la disposition de tous les résidents des quartiers.

Nous devrions avec l'ensemble de ces dispositifs améliorer la propreté urbaine, encourager une augmentation du tri sélectif, et faciliter la collecte des déchets.

IV. Rivières dans la Ville – 3 200 000€ :

L'année 2011 va voir l'achèvement de la première tranche du projet « Rivières dans la ville » à savoir le réaménagement de la place Charles de Gaulle et du pont Gisèle Halimi.

Le coût de cette tranche est de 2 216 000€ (travaux HT et maîtrise d'œuvre).

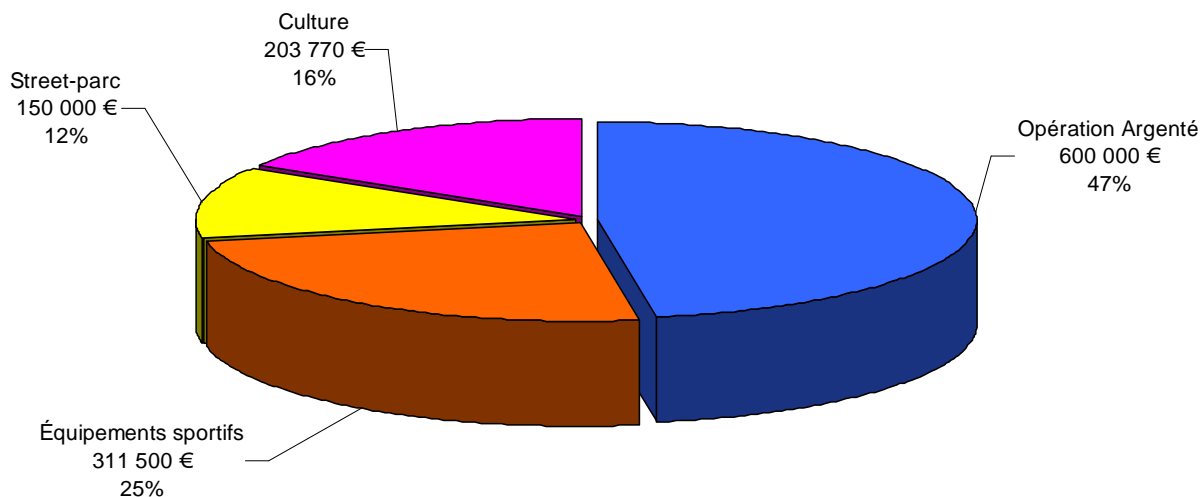
Cette opération vise à conforter le caractère historique et monumental de cette place (ancien hôtel de ville, théâtre) en mettant en valeur la position centrale du théâtre. Les déplacements doux sont privilégiés, les terrasses des cafés pourront se déployer dans de meilleures conditions.

La place accueillera, de plus, le nouvel office du tourisme communautaire après les travaux de la Minoterie.

Le reste de la somme des 3,2 millions servira à financer les études afin de préparer la 2^o tranche des travaux : à savoir la cale de l'abreuvoir et le quai Silguy. L'objectif est de débiter les travaux de voirie début 2012.

V. Sport, culture, loisirs – 968 520€ : des équipements pour l'expression de nos artistes et de nos sportifs.

Sport, culture, loisirs



1. Culture – 203 770 € : Théâtre, Cinéma, Musée... Mont de Marsan, ville de tous les arts !

A l'image de l'ensemble du patrimoine municipal, nos équipements culturels nécessitent régulièrement des travaux d'entretien.

En 2011, le théâtre municipal se verra attribué de nouveaux matériels mais bénéficiera aussi d'un traitement de sa façade (fissures + peinture).
L'église de la Madeleine sera également remise en conformité.

Dans la continuité de l'ouverture de l'école de cinéma en 2010, des travaux seront réalisés à l'étage du bâtiment afin d'accueillir la nouvelle promotion à la rentrée de septembre 2011.

Enfin, outre les achats classiques de matériels pour nos équipements, le musée se verra doté de 50 000€ pour des achats d'œuvres.

2. Opération Argenté – 600 000€ : le foot passe la vitesse supérieure

Comme chaque année, la ville de Mont de Marsan s'engage dans la réhabilitation complète d'un équipement sportif. La volonté de la municipalité est d'investir en direction de toutes les sections, que ce soit par une meilleure utilisation des locaux, des investissements légers ou des aménagements plus lourds.

Après le stade Guy Boniface ou la salle Jacques Dorgambide, qui ont été totalement réhabilités, il est proposé de lancer un plan pluriannuel d'investissements sur le complexe sportif de l'Argenté.

Accueillant notamment la section football du Stade Montois, évoluant cette saison en CFA 2, ces installations nécessitent de lourdes interventions : terrains, tribunes, vestiaires.

Une enveloppe de 600 000€ sera dégagée en 2011 pour doter le complexe d'un terrain synthétique. Il s'agit là d'une priorité puisqu'un tel équipement améliore considérablement les conditions d'entraînement et d'utilisation des terrains.

3. Street-parc – 150 000€ : Mont de Marsan, ville de la glisse

C'est un projet attendu... il verra le jour en 2011. Les travaux pour l'aménagement d'une aire de skate et d'une piste de BMX débuteront en effet en septembre.

Ce projet a été pensé et mis en œuvre avec l'association La Planchette à roulette montoise et l'ASPTT roller et le Stade Montois BMX.

Le choix du site de Nahuques offre un cadre agréable connu et fréquenté sur l'agglomération montoise, ainsi qu'une très bonne visibilité pour le public du fait de la topographie du lieu. Une attention toute particulière sera portée à l'intégration de l'équipement dans le paysage du parc et à son entretien régulier.

Le projet comprend deux grandes parties, avec tout d'abord une aire de skate en béton, de 1 000 m², adaptée aux skateboards, aux rollers, ainsi qu'aux BMX. Cet équipement est prévu pour permettre aux pratiquants de tous niveaux de pouvoir s'exprimer.

La deuxième partie des travaux concerne la construction d'une piste de BMX (pour tous niveaux) en terre, qui permettra l'organisation de compétitions départementales et régionales.

4. Equipement sportifs – 311 500 € : poursuivre la modernisation de nos équipements

Comme chaque année, des investissements sont nécessaires pour entretenir et moderniser nos nombreuses installations sportives.

Mont de Marsan - Budget 2011 - Investissements

Axe	Thèmes	Total 2010	Description des Opérations	2011	2010
Écoles – petite enfance	Enfance – Écoles	917 000 €	Aménagement écoles 1er degré	500 000	500 000
			Frais d'études - écoles	300 000	100 000
			Achat de mobilier scolaire et informatisation	47 000	50 000
			Restauration municipale	70 000	26 500
	Total			917 000	679 500
Embellissement de la ville	Cadre de vie	1 324 940 €	Acquisition matériel	632 940	280 198
			Aménagement bâtiments communaux	412 000	370 155
			Travaux de signalisation	130 000	100 000
			Mobiliers urbains	150 000	100 000
	Centre-ville	312 500 €	Ravalement de façade	62 500	75 000
			Stationnement - horodateurs	100 000	0
			FISAC	150 000	150 000
	Voirie	905 000 €	Enfouissement Entrée Ouest	200 000	160 000
			Enfouissement réseaux	400 000	400 000
			Modernisation éclairage public	150 000	80 000
			Alignements	5 000	0
	Urbanisme - Foncier	304 000 €	Aménagement de voirie	150 000	150 000
			Etude PLU + divers	80 000	45 000
			Acquisitions foncières	200 000	0
	Conseils de quartier	250 000 €	Architecte conseil (vacation)	24 000	32 000
			Investissements annuels	250 000	250 000
Handicap	50 000 €	Travaux suite diagnostic	50 000	0	
Cimetières	30 000 €	Travaux divers	30 000	54 000	
	Total			3 176 440	2 246 353
Rivières dans la Ville	Berges	3 200 000 €	Aménagement des berges	3 200 000	740 000
	Total			3 200 000	740 000
Environnement - Développement durable	Diagnostic thermique & énergétique	100 000 €	Travaux suite au diagnostic	100 000	55 000
	Espaces naturels	80 200 €	Tempête	0	300 000
			Opération Parc de Nahuques	2 100	11 500
			Aménagement Espaces verts	78 100	71 000
	Propreté urbaine	439 100 €	Conteneurs	300 000	240 000
Acquisition matériel			139 100	36 791	
	Total			619 300	714 291
Sport – Culture – Loisirs	Opération Dorgambide	0 €	Travaux restructuration	0	500 000
	Opération Argenté	600 000 €	Tranche 1 de réhabilitation	600 000	0
	Équipements sportifs	311 500 €	Divers	311 500	186 000
	Street-parc	150 000 €	Skate parc + piste BMX	150 000	0
	Culture	203 770 €	Théâtre + biblio + boutique	59 170	16 000
			Achats de matériels	24 600	41 000
			Bâtiments divers	35 000	34 660
			Musée	50 000	39 000
			Ecole de cinéma	30 000	109 000
			Ecole de musique	5 000	0
		Espace F. Mitterrand	0	42 860	
	Total			1 265 270	968 520
	Total Général			9 178 010	5 348 664

III Principaux investissements dans les Budgets annexes

Dans la logique d'individualisation des opérations d'investissements, mais surtout dans une optique technique et juridique, la part des investissements inscrits dans les Budgets annexes est de plus en plus forte.

On notera pour 2011 l'émergence de 3 opérations importantes :

- **Rénovation urbaine - 3 382 310€ : un éco-quartier à Mont de Marsan**

Déjà présente et même principale opération de l'année 2010, la rénovation urbaine du Quartier Nord restera un poste très fort du budget municipal. Le projet ANRU est et restera **une grande priorité du mandat**.

Ainsi, 3 382 310€ sont inscrits pour :

- des acquisitions foncières auprès de l'Office Public de l'Habitat
- des acquisitions foncières et des démolitions sur l'îlot Rozanoff
- des travaux de terrassements et réseaux sur la ZAC
- le réaménagement de la cour d'école du Peyrouat

L'année 2011 verra également **la fin des travaux** de la crèche et de la bibliothèque du Marque-Pages.

- **Complexe funéraire – 2 500 000€ : un nouveau service public attendu**

L'usage de la crémation en France est autorisé depuis la loi du 15 novembre 1887 sur la liberté des funérailles. Depuis les années 1990, la crémation est de plus en plus utilisée. C'est ainsi qu'en 1980, cette technique n'était utilisée que par 0,9 % des familles, en 1994 par 10,5 % et en 2004 par 24,95 % selon les chiffres annoncés par les crématisés.

Actuellement les populations souhaitant recourir à la crémation doivent se déplacer à Bordeaux, Dax, Biarritz ou Pau. La municipalité a donc fait le choix d'investir dans un tel équipement, en revoyant le projet initial prévu à Pémégan.

Le scénario de service retenu vise à créer une extension du funérarium actuel (route de Canenx) pour y implanter un crématorium, une salle de cérémonie et regrouper les ateliers (actuellement rue Batelière). Le service commercial sera maintenu en Centre Ville (Avenue du Maréchal Foch).

La simulation envisagée pour le site de Mont de Marsan serait d'environ 600 crémations annuelles.

L'opération sera répartie sur 2 budgets annexes : le crématorium devra en effet s'inscrire dans un budget dédié (**1 060 000€ d'investissements pour 2011**), et la rénovation du funérarium s'insérera dans le budget des pompes funèbres.

- **Parcs de stationnement – 309 000€ : moderniser et adapter notre offre**

La ville de Mont de Marsan possède un parc de stationnement non adapté aux besoins et aux pratiques des habitants. L'un des enjeux de la politique de stationnement de la municipalité est de mieux utiliser les parcs existants qui ont un taux de remplissage très insuffisant au quotidien.

Ce nombre de places vides chaque jour s'explique par des parkings mal signalés, qui ne permettent pas les modes de paiement modernes et dont l'accessibilité pose problèmes.

Un plan pluriannuel est donc mis en place à partir de 2011 pour améliorer l'ensemble de ces aspects.

309 000€ seront consacrés sur les parkings Dulamon et du Midou.